



Fédération wallonne
des institutions
pour toxicomanes

Liège, le 19 novembre 2009.

Madame Eliane Tillieux
Ministère de la Santé, de l'Action
Sociale et de l'Égalité des Chances
4, rue des Brigades d'Irlande

5 100 Jambes

Réf. : RW09/Tillieux/181129

Madame la Ministre,

Nous vous avons adressé un courrier fin août 2009 afin de vous proposer une réunion avec des représentants de la Fédération Wallonne pour aborder les questions cruciales qui nous préoccupent, notamment celles concernant les retards dans le paiement des subventions.

Nous ne cessons depuis de nombreux mois de sensibiliser les ministres successifs afin qu'ils prennent conscience des énormes difficultés que ces retards provoquent, qu'elles soient d'ordre professionnelles, institutionnelles ou humaines. Comment un service d'aide peut-il sereinement et décemment travailler et remplir les missions pour lesquelles il est financé si les subsides qui lui sont promis et accordés lui arrivent parfois avec plus d'un an de retard ? Depuis 2007, les services spécialisés obtiennent leur Arrêté de subvention l'année qui suit celle à laquelle il se rapporte et nous constatons, malgré nos courriers et interpellations diverses, que ces retards s'institutionnalisent mettant en grande précarité certaines associations qui n'ont pas suffisamment de trésorerie pour y pallier. Ceci concerne aussi bien les réseaux et centres spécialisés agréés dans le cadre du décret « Assuétudes », que les subventions facultatives. Ces services ne survivent que grâce à la solidarité d'autres associations plus nanties ou d'associations caritatives, ce qui est un comble pour un secteur agréé et subventionné.

Le monde politique a-t-il conscience qu'il s'agit non seulement de travailleurs mais aussi d'une patientèle particulièrement fragilisée qui sont pris en otage ? Les équipes professionnelles sont convaincues et à juste titre, d'être peu prises en considération et peu reconnues par les pouvoirs subsidiants.

En conséquence, Madame la Ministre, nous vous demandons avec la plus grande insistance, une rencontre au cours de laquelle nous pourrions conjointement aborder ces questions mais surtout pour y avoir des réponses satisfaisantes et concrètes dès 2010.

En vous remerciant de votre attention et en attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre plus haute considération.

Pour la FEDITO WALLONNE
Jacques Van Russelt
Président

Copie transmise à :

- Mme Kristel Karler, Attachée du Cabinet – dossier Assuétudes
- Mme Marique, Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé.
- Mme Bouton, Directrice - Département Santé et Infrastructures médico-sociales
- M. Rudy Demotte, Ministre-Président du Gouvernement wallon
- M. André Antoine, Ministre du budget à la Région Wallonne